

La moitié des MRE de Belgique y sont propriétaires de biens immobiliers

Selon une étude réalisée par Pax Christi

La langue, la religion, la scolarisation, l'investissement communautaire, le désir d'intégration. Tels sont les éléments pris en compte dans une étude comparative réalisée par Pax Christi sur les communautés marocaine et turque, à l'occasion des 50 ans de l'immigration turque et marocaine en Belgique.

Un portrait croisé riche en enseignements de deux communautés dont « les caractéristiques sont fort semblables », estime cette ONG œuvrant pour la paix à l'échelle mondiale.

« Beaucoup l'ignorent, mais les populations turque et marocaine sont présentes en Belgique depuis le début du XXème siècle. A cette époque, les Turcs sont des commerçants, diplomates, étu-

dians ou réfugiés. Les Marocains sont davantage des travailleurs ouvriers non qualifiés provenant des campagnes », note dans son introduction le rapport, publié par Laurie Degryse avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Après avoir évoqué les différentes raisons qui ont poussé Marocains et Turcs à migrer en Belgique et de s'y installer, plus tard, l'étude a passé au peigne fin les caractéristiques de chacune des communautés et dressé une carte d'identité des plus édifiantes sur les similitudes et dissemblances dans leur manière de s'adapter à leur pays d'accueil.

On y apprend, par exemple, que les liens des deux communautés avec leur « culture d'origine restent forts, surtout pour les Turcs et ce, via les technologies de communication, la vie en communauté et la religion. Parallèlement, les jeunes Marocains sont de plus en plus investis dans la vie politique belge, et sa-

vent que leur futur est à construire ici ».

Soulignant le dynamisme et la jeunesse de ces deux communautés, l'étude indique que les « Turcs parlent beaucoup plus que les autres communautés la langue de leur pays natal » et que « la plupart du temps ils vivent dans des quartiers isolés, ce qui renforce leur vie communautaire ».

Si la première génération de Marocains parle l'arabe ou le berbère, le rapport note que la deuxième génération parle principalement le français, précisant que la majorité vit « en communauté française: dans l'ordre d'importance, pour plus de la moitié à Bruxelles, puis Liège, et enfin Charleroi ».

Autres observations, 42% de Turcs se sont fait naturalisés et manifestent une forte volonté d'intégration, tout en gardant un solide lien avec leur pays et leur communauté. Alors que « les Marocains sont 25% à être naturalisés et 25% ont fait

une demande de nationalité, dont la moitié sont nés en Belgique ».

Quand bien même la communauté turque resterait très active, « dans des activités associatives de leur communauté, principalement de nature culturelle ou religieuse », 37% de sa population active demeure au chômage. Les Marocains sont un tiers à se marier avec un(e) Belge, « ce qui démontre chez eux une réelle assimilation culturelle », estime le rapport. « Les jeunes se projettent dans un avenir ici, en Belgique. Dès lors, presque la moitié des Marocains sont propriétaires d'un bien immobilier ainsi que 70% des Turcs », ajoute-t-on.

Mais si la moitié des Marocains de première génération manifestent le désir de rentrer au Maroc, seuls 3% le font réellement », poursuit le rapport.

Alain Bouithy
Suite page 3

La moitié des MRE de Belgique y sont propriétaires de biens immobiliers

Suite de la première page

A propos de la scolarisation et des champs investis, on apprend que «les Turcs se retrouvent souvent dans les métiers à basse qualification ou bien l'entrepreneuriat. Leur ascension sociale reste très limitée au niveau professionnel, et ils ne sont que 15% à avoir fait des études supérieures en Belgique. Par ailleurs, ils s'investissent dans la politique de l'UE où on les retrouve élus à différents niveaux de pouvoir ».

Par contre, poursuit le rapport, « le champ scolaire est beaucoup plus investi dans les familles marocaines: ils sont plus nombreux à être scolarisés et ils sont meilleurs élèves que les Turcs ». Mieux éduqués que leurs parents non scolarisés, les jeunes Marocains « ont un désir d'intégration et/ou de conformisation avec la culture du pays d'accueil ».

L'étude constate cependant que ce désir d'intégration n'empêche pas une petite délinquance et un plus haut taux de criminalité. Cette dernière serait liée, selon l'étude, « à la toxicomanie, qui est une caractéristique de personnes

déliées de leurs origines, et à la recherche d'une place dans le pays d'accueil ».

Sur les questions de religion et d'identité culturelle, on retiendra du côté turc, une « très forte cohésion sociale propice au contrôle féminin et aux mentalités conservatrices, et ce, via une appartenance religieuse plus forte que dans leur propre pays. Alors même que l'on y trouve de nombreux sous-groupes très hétérogènes (Turcs et Kurdes sunnites, chrétiens et alévis) ».

Selon les indicateurs d'intégration (scolarisation, langue, mariages mixtes,...), souligne l'étude, cette communauté serait « en retard » dans son intégration en Belgique, et en repli identitaire.

Par contre, « chez les Marocains, ils sont 90% à être croyants et 65% pratiquants. La reconnaissance de l'islam par la loi du 19 juillet 1974 a permis une reconnaissance de l'identité culturelle de ces immigrés. De plus, les artistes marocains ont une grande place dans l'agenda culturel belge », conclut l'étude.

Alain Bouithy